

REPUBLIQUE DU DAHOMÉY  
-:-:-  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-:-:-

DECRET N°75-211 du 16 septembre 1975

portant nomination du Camarade NAPPORN Jonas, Ingénieur Adjoint des Services Agricoles, Conseiller Technique du Président de la République, en qualité de Président de la Commission Céréalière Nationale, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;  
VU le décret N°74-277 du 21 octobre 1974, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;  
VU le décret N°74-289 du 4 novembre 1974, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement ;  
VU l'ordonnance N°75-65 du 16 septembre 1975, portant création de la Commission Céréalière Nationale ;  
VU le décret N°75-149 du 10 juillet 1975, portant nomination de conseillers techniques du Président de la République ;  
Sur proposition du Camarade Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,  
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

ARTICLE 1er - Le Camarade NAPPORN Jonas, Ingénieur Adjoint des Services Agricoles, Conseiller Technique du Président de la République, est nommé Président de la Commission Céréalière Nationale, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

ARTICLE 2 - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 16 septembre 1975

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant Colonel Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 8 CS 6 MICT-MDRAC 4 autres ministères 11 CNR 4 SGG 4  
SPD 2 DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA-DCCT-IGF-ONEPI-Gde Chanc.5 Intéressé 1  
DAE 1 Dtion du Cond. 1 JORD 1 CCN 2